

Image not found or type unknown



CONTRAT DE MARIAGE ET BIEN

Par **jachristophe**, le **24/04/2014** à **19:51**

bonjour

Je suis propriétaire d'un studio en location et d'un appartement ou je vie avec mon futur conjoint

situation :

moi 2 enfants propriétaire de 2 appartements

mon futur conjoint : rien et 4 enfants

dans le cadre d'un contrat de mariage puis je faire bénéficiér en cas de decés de 50% de mon bien principalr et seulement celui là

crdialement

Mr BENARD